

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 6 Avril 2017 -

AFFICHÉ CONFORMÉMENT À L'ART. L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

ETAIENT PRESENTS :

Mmes Corinne DUTRIAUX, Sophie LEROUX, Catherine DUCHEMIN, Céline PRIGENT.

MM. Thierry FRAU, Laurent MAROT, José THIEBAUT, Philippe LANOIS, Eric BRIESMALIEN, Bernard HOUYVET.

POUVOIRS :

Mme Dominique DESCHAMPS donne pouvoir à Mme Corinne DUTRIAUX.

Mme Séverine LEGER donne pouvoir à M. José THIEBAUT.

M. Louis ACONIN donne pouvoir M. Thierry FRAU.

M. Jacques LEVASSEUR donne pouvoir à M. Eric BRIESMALIEN.

ABSENTS :

M. Frédéric BRIESMALIEN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Sophie LEROUX

Monsieur le Maire demande à ajouter des points supplémentaires à l'ordre du jour :

- Droit de préemption maison BEAURIN,
- Convention avec le Syndicat de la Divette.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'accepter l'ajout des points supplémentaires à l'ordre du jour.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 09 FEVRIER 2017 :

Monsieur José THIEBAUT demande à modifier un mot dans la page 5.

« M. Jacques LEVASSEUR indique qu'il a demandé des devis à la pépinière de Conchy les pots concernant des fleurs pour l'embellissement de la sente Jacques Pluche. M. Laurent MAROT précise que ce projet global sera étudié lors des commissions travaux ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter la modification et décide d'approuver le compte rendu de la précédente réunion.

2) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le compte de gestion de la Commune pour l'exercice 2016 qui n'appelle pas d'observations ni de réserves de la part de Mme Corinne DOUINE, Trésorier payeur de la Trésorerie de Lassigny.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	2 797 976,58 €	771 356,19 €
DEPENSES	1 535 158,56 €	1 421 117,69 €
RESULTAT D'EXERCICE 2016	1 262 818,02 €	- 649 761,50 €
RESULTAT DE CLOTURE	+ 613 056,52 €	

Monsieur le Maire quitte la salle afin que Monsieur Laurent MAROT, Adjoint délégué aux finances, élu pour remplir les fonctions de président de séance, puisse soumettre le compte de gestion et le compte administratif 2016 du budget communal au vote du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider le compte de gestion et le compte administratif de la Commune pour l'exercice budgétaire 2016.

3) MISE EN CONFORMITE DE LA DELIBERATION 003/2014 RELATIVE AUX INDEMNITES DES ELUS :

Monsieur le Maire indique que l'indice qui servait de référence au calcul des indemnités des élus (indice 1015) est remplacé depuis le début de l'année 2017 par l'indice brut terminal, qui comprend :

- l'augmentation de l'indice 1015
- et la majoration du point d'indice de la fonction publique de 0,6% depuis le 1^{er} Février 2016.

Monsieur le Maire précise que le changement d'indice entraine une augmentation globale des indemnités des élus de **334,97 €/an** pour l'exercice 2017 et demande d'inscrire les crédits au budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider la mise en conformité et l'inscription au budget des indemnités des élus.

4) AFFECTATION DES RESULTATS 2016 ET VOTE DU BUDGET 2017 :

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter :

- **613 056,52 €** en report de recettes de fonctionnement,
- **649 761,50 €** en dépenses d'investissement.

Monsieur le Maire propose d'inscrire les crédits budgétaires suivants pour l'année 2017 :

- **2 891 748,52 €** en section de fonctionnement
- **2 336 992,92 €** en section d'investissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider les affectations et le budget 2017.

5) VOTE DES 4 TAXES :

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de ne pas augmenter, pour l'année 2017, les taux des taxes votés en 2016.

Pour rappel, le taux des 4 taxes avait été voté comme suit :

- Taxe d'habitation : **14,39 %**
- Foncier bâti : **14,34 %**
- Foncier non bâti : **57,33 %**
- Cotisation Foncière des Entreprises : **18,22 %**

Le produit fiscal attendu est de 1 221 949 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'accepter cette proposition.

6) VOTE DES INVESTISSEMENTS 2017 :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les propositions de subvention émises par la commission pour les associations.

Monsieur Laurent MAROT propose d'ajouter 5 000 € au budget global des subventions et de maintenir ainsi le budget voté en 2016 de 65 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider l'enveloppe des subventions pour un montant de 65 000 €.

Monsieur le Maire laisse Monsieur Laurent MAROT présenter les investissements prévus en 2017.

	TRAVAUX D'INVESTISSEMENT PREVUS EN 2017	
2138	21318 Acquisition de bâtiment	
	Beaurin (MAM)	60 000,00 €
	Bâtiment SPAR	
	Acquisition de la Poste	
	TOTAL ACQUISITION DE BATIMENT	60 000,00 €
21578	21578 Autres matériel et outillages de voirie	
	porte-outils	
	panneaux signalisation	3 000,00 €
	Poteaux cendriers barrières bancs poubelles	15 000,00 €
	Miroirs	2 000,00 €
	Rondins ZA	1 000,00 €
	Remorque service technique	
	Poteaux	
	Divers	5 000,00 €
	TOTAL	26 000,00 €
2183	2183 Matériel de bureau et informatique	
	Tableau Blanc Informatique	1 500,00 €
	Ordinateur Laurence-switch-serveur école + PC école	5 500,00 €
	TOTAL	7 000,00 €
2158	2158 Autres Installations et outillage	
	tubes Leds Ecole	10 000,00 €
	tondeuse, débroussailleuse	4 000,00 €
	Caisses à Outils	1 500,00 €
	Echafaudage	1 500,00 €
	TOTAL	17 000,00 €
2188	2188 Autres immobilisations corporelles	
	jeux parc adolescents	
	Défibrillateur stade	2 500,00 €
	Mobilier Mairie	
	Bancs et tables parc	3 000,00 €
	Rayonnage	
	Illumination de Noël	5 000,00 €
	Agencement Mairie	4 000,00 €
	Divers	10 500,00 €
	TOTAL	25 000,00 €
21571	21571 Matériel Roulant	
	Véhicule électrique	27 000,00 €
	TOTAL	27 000,00 €
	TOTAL ACQUISITION DE MATERIEL	102 000,00 €
2151	2151 Travaux de voirie	

	Réfections Chemins	20 000,00 €
	Forces Energies LED	10 000,00 €
	Vidéo Protection	30 000,00 €
	La Potière Bassin d'Orage Accès	
	Trottoir Moulin la Hotte	90 000,00 €
	Sente Pharmacie	
	Rue de La Lquette	
	Passage handicapés	
	Parking poids lourds	20 000,00 €
	TOTAL	170 000,00 €
2152	2152 Installation de voirie	
	Trottoirs + aires de retournement	60 000,00 €
	Allée Pierre Dubois	
	Ecoulement eaux pluviales	70 000,00 €
	Sente Jacques Pluche	10 000,00 €
	Enfouissement rue Misacard	
	TOTAL	140 000,00 €
	TOTAL VOIRIE	310 000,00 €
2135	2152 Sécurité Routière	
	Panneaux signalisations	2 000,00 €
	Ralentisseur Candor	60 000,00 €
	Parking santé	7 000,00 €
	Divers travaux rue Moulin la Hotte	1 000,00 €
		70 000,00 €
21311	21311 Travaux Mairie	
	Rampe Mairie	166 000,00 €
	Divers	5 000,00 €
	Travaux Mairie	4 000,00 €
	Alarmes Mairie	5 000,00 €
	Changement fenêtres sur bâtiments Mairie	40 000,00 €
	TOTAL	220 000,00 €
21312	21312 Travaux écoles	
	Changement des fenêtres écoles	60 000,00 €
	Alarmes écoles	10 000,00 €
	Cantine scolaire	50 000,00 €
	Travaux écoles	10 000,00 €
	TOTAL	130 000,00 €
21318	21318 Travaux autres bâtiments	
	Travaux tête noire (électricité + extérieur)	25 000,00 €
	Anciens vestiaires foot	6 000,00 €
	Enclos face stade + porte + enclos poubelles	20 000,00 €
	Travaux de la Poste	34 000,00 €
	Aménagement local poubelles enclos grillage	2 000,00 €

	Chauffage église	20 000,00 €
	Réfection sanitaires publics Place St Crépin	45 000,00 €
	Tribune stade de Foot	105 000,00 €
	Sanitaire + Jeu d'Arc (porte jeu d'arc + bungalow)	3 000,00 €
	Eclairage stade	12 000,00 €
	Main-courante	25 000,00 €
	TOTAL	297 000,00 €
	TOTAL TRAVAUX BATIMENTS	647 000,00 €
2111	2111 Achat de terrains	
	Terrain Nicolas José	12 000,00 €
	Terrain André LEFEVRE	5 000,00 €
	Terrain VANDEPOUCKE	10 000,00 €
	Terrain Marchand	6 000,00 €
	Terrain succession DESCAMPS	6 000,00 €
	Terrain LESAGE	12 000,00 €
	Terrain DEDIEU	600,00 €
	Divers ENERGITEX	50 100,00 €
	Terrain Chatel	6 600,00 €
	Terrain MILLIANCOURT	
	Terrain JOUANEST	
	Terrain HENOT	17 000,00 €
	Terrain Roelandt ZI	10 700,00 €
	TOTAL ACHAT DE TERRAINS	136 000,00 €
	TOTAL	1 325 000,00 €

Monsieur le Maire, précise que le budget s'est projeté pour certaines réalisations sur deux ou trois exercices budgétaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider l'ensemble des projets ainsi que le montant total des investissements prévu pour l'année 2017.

7) VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016 SERVICE DE L'EAU :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le compte de gestion du service de l'eau pour l'exercice 2016 qui n'appelle pas d'observations ni de réserves de la part de Mme Corinne DOUINE, Trésorier payeur de la Trésorerie de Lassigny.

Section d'Exploitation :

- Dépenses : **354 042,06 €**
- Recettes : **213 612,76 €**

Section d'Investissement :

- Dépenses : **789 822,66 €**
- Recettes : **626 310,61 €**

Déficit cumulé en 2016 : - **303 941,35 €**

Subventions attendues de l'AESN : **325 770 €**

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que le déficit d'investissement correspond aux subventions attendues de l'AESN.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider le compte de gestion du service de l'eau pour l'exercice budgétaire 2016.

8) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SERVICE DE L'EAU ET AFFECTATION DES RESULTATS 2016 :

Monsieur le Maire quitte la salle afin que Monsieur Laurent MAROT, Adjoint délégué aux finances, élu pour remplir les fonctions de président de séance, puisse soumettre le compte de gestion et le compte administratif 2016 du budget Service de l'Eau au vote du Conseil Municipal.

Monsieur Laurent MAROT présente le résultat de la section d'exploitation qui affiche - **149 429,30 €** et en section d'investissement qui présente un déficit de - **163 512,05 €**.

Ce qui correspond en accord avec le compte de Gestion à un déficit cumulé à - **303 941,35 €**.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats suivants :

- Investissement (R1068) : **241 255,05 €** dont **77 743 €** RAR
- Fonctionnement (D002) : **140 429,30 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif du service de l'eau pour l'année 2016.

9) VOTE DU BUDGET SERVICE DE L'EAU :

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter les crédits du budget du service de l'eau 2017 comme suit :

- **246 300 €** en section d'exploitation au lieu des **224 300 €** en raison de la régularisation du reversement de la subvention de l'AESN à hauteur de **21 991 €**,
- **489 255,05 €** en dépense d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter cette proposition.

10) DROIT DE PREEMPTION FONDS DE COMMERCE :

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de permettre à la Commune d'exercer un droit de préemption sur les fonds de commerce afin de conserver la maîtrise du développement des commerces de proximité sur le périmètre déterminé dans le PLU (article L214-1 et suivants du code de l'urbanisme).

Monsieur le Maire précise que les biens susceptibles d'être préemptés seront les suivants :

- les fonds artisanaux,
- les fonds de commerce,
- les baux commerciaux,
- les terrains portants, ou destinés à accueillir, des commerces d'une surface de vente comprise entre 300 m² et 1 000 m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'adopter une délibération permettant à la Commune de préempter les fonds de commerce.

11) DROIT DE PREEMPTION MAISON M. ET MME BEAURIN :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la parcelle cadastrée H 276, rue de la Misacard est actuellement en vente.

Il propose donc que la Commune fasse valoir son droit de préemption dans le cadre du futur projet de l'aménagement de la Maison Médicale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'exercer son droit de préemption et de laisser Monsieur le Maire signer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération.

12) CONVENTION FINANCIERE DE REOUVERTURE DE LA DIVETTE AVEC LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DE LA DIVETTE ET DE SES AFFLUENTS :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité pour la Commune de signer une convention avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Divette et de ses Affluents pour le projet de réouverture de la Divette sur le territoire communal de Lassigny.

Monsieur FRAU, Président du Syndicat, précise que le projet porté par le SIAED, permet d'obtenir 80% de subventions ce qui n'est pas possible lorsque c'est la commune qui porte le projet.

Monsieur le Maire précise que la participation financière de la Commune à cette étude s'élève à **17 000 €**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et d'inscrire les crédits au budget 2017.

13) QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 21h45.

Le Maire,

Thierry FRAU

